

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2017

Commune de SERVIES-EN-VAL

L'an Deux Mil dix-sept et le dix-huit du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Antoine CAMPILLO, Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Jean de LARQUIER, Sébastien ORMIERES, André BENET, Sabrina KRENKE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme Catherine DROUILLEAUX (pouvoir à Lydie CAVAYÉ), Mr Jordan MIRON.

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10

Date convocation : 12 mai 2017

Date convocation : 12 mai 2017

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 30

Le compte rendu de la séance du 14/04/2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Nouvelle offre de prêt de la Caisse d'Epargne pour les travaux ancienne poste :

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion du 30 novembre 2015, le Conseil Municipal avait accepté à l'unanimité la proposition de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour le financement de la création de deux logements dans l'ancienne poste.

Il s'avère que la personne ayant traité notre dossier, n'a pas fait suivre notre demande avant son départ définitif de cet organisme. Un nouveau conseiller ayant pris en charge notre dossier, nous a précisé que les conditions proposées n'étaient plus d'actualité, et nous a fait une nouvelle offre.

Entre temps, la Caisse d'Epargne nous a recontacté et nous a également refait une proposition de financement.

Ce jour, nous devons donc délibérer sur ces deux propositions d'emprunt pour un montant de 200 000 € sur une durée de 20 ans :

- La Caisse des Dépôts et Consignations avec un taux variable à 1.75 %
- La Caisse d'Epargne avec un taux fixe à 1.96 %

Le Conseil Municipal après délibération accepte à l'unanimité l'annulation de la délibération 24/2015 en date du 30 novembre 2015 concernant l'offre de la Caisse des Dépôts, et vote à l'unanimité la nouvelle proposition de la Caisse d'Epargne.

2. Recherche de réseaux enterrés et relevé topographique de la rue des Corbières et place du Château :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la réfection de la rue des Corbières et de la place du Château, et suite à la réunion de la commission des travaux avec l'ATD 11, Agence Technique Départementale ayant pour mission l'assistance à maîtrise d'ouvrage, il y a lieu de lancer une géo détection des réseaux afin de connaître avec le maximum de précision la profondeur et la localisation des différents réseaux, ainsi que d'effectuer un relevé topographique.

- Après proposition de deux devis pour la géo détection des réseaux, l'Assemblée accepte à l'unanimité l'offre la moins disante de la Sté GENIMAP pour un montant de 1 750 € HT ;
- Après proposition de trois devis pour le relevé topographique, l'Assemblée accepte à l'unanimité la proposition du Géomètre CHESSARI pour un montant de 1 250 € HT.

3. Fixation du loyer annexé à l'ancienne perception

Madame le Maire rappelle à ses collègues que les travaux du local annexé à l'ancienne perception sont sur le point d'être terminés. Elle propose de fixer le prix du loyer. Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le loyer à 150 € par mois.

4. Avancement de grade de l'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe :

Madame le Maire précise à l'assemblée que suite à l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire de catégorie C dans sa séance du 18/04/2017, il y a lieu de promouvoir au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe la Secrétaire de mairie. Décision adoptée à l'unanimité.

5. Questions diverses :

- prêt du podium à la Mairie de Fontiès d'Aude, pour le compte du Comité des Fêtes, à titre très exceptionnel, et après avoir pris attache auprès de la Mairie de Montlaur (le podium étant un bien partagé). Prêt accepté à l'unanimité par l'Assemblée avec réserves nécessaires ;
- pose de compteurs d'eau dans tous les bâtiments publics, par Carcassonne Agglo ;
- permis piéton à l'école de Serviès, petit déjeuner offert par la mairie ;
- demande de pose d'un luminaire supplémentaire rue de la Courtine, prévision en 2018 ;

La séance est levée à 20 h 30.